ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1967

Première Circonscription (PERPIGNAN-CÉRET)

Union des Républicains des Démocrates et des Socialistes

FRANÇAISES, FRANÇAIS,



Paul ALDUY

En m'apportant, dimanche dernier, 25 693 suffrages contre 18 759 au 1er tour des Elections Législatives de 1962, vous m'avez confirmé votre attachement et l'avez reporté sur mon suppléant Jean MARTI.

Malgré une campagne particulièrement ignoble de mensonges et de diffamation, vous nous avez placés en tête de tous les candidats.

En venant vous exprimer toute ma gratitude, je vous demande de renouveler et d'intensifier votre effort dimanche prochain.

Au moment où la France glisse peu à peu vers les extrêmes, je représente la voie difficile qui conduit à une démocratie, ouverte à toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté, profondément humaniste, toute entière consacrée au progrès social.

Pour y parvenir, la bataille sera longue et dure. Elle suppose l'abandon des sectarismes, des querelles de chapelle, en un mot de tout ce qui divise. Elle exige aussi, des représentants du peuple, un labeur acharné et infiniment d'abnégation et de courage.

Je suis prêt à continuer la tâche.

Mais il me faut la certitude d'une large confiance.

C'est elle que je vous demande de m'accorder.

DIMANCHE PROCHAIN :

Tous ensemble nous lutterons pour l'avènement :

d'une **DÉMOCRATIE HEUREUSE**

d'une véritable

DÉMOCRATIE DE PROGRÈS

pour la promotion de notre Département et de nos Cités.

Vous voterez massivement

Paul ALDUY

Député sortant - Conseiller Général
Maire de Perpignan - Préfet
Ancien Conseiller d'Ambassade
Ancien Combattant
Ancien de la France Libre.

Remplaçant éventuel :

Jean MARTI

Maire S. F. I. O. de Cerbère
Agent agréé en Douanes.

IMP. DU MIDI - PERPIGNAN